

Réf: Dossier N° : 54436

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « REGROUPEMENT BINKADI SARL »

Siège social : ABIDJAN - ADJAME LIBERTE, 09 BP 2765 ABIDJAN 09

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17 Sept 2018, et enregistrés au CEPICI le 20 Sept 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « REGROUPEMENT BINKADI SARL » .

Objet: recherche et exploitation minière, exploitation minière, transaction: achat et vente de produits miniers, import-export.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et libérées de moitié par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - ADJAME LIBERTE, 09 BP 2765 ABIDJAN 09

GERANT: Monsieur COULIBALY OUOLY.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-24605 du 18/09/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°22155 du 18/09/2018

Pour Avis

Le CEPICI

